

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2024**  
**COMMUNE DE TAISSY**

La réunion a débuté le 3 décembre 2024 à 20H00 sous la présidence du Maire, M BARRIER Patrice.

**Etaient présents :** M. BARRIER Patrice, M. GA Thierry, Mme ROULLE Annie, M. TIAFFAY Patrice, Mme BARRERE Céline, M. VIELLARD Vincent, Mme DUCHESNE Madeleine, Mme CHALENÇON Danièle, M. CLAUDON Eric, M. DAVID Thierry; Mme DESCHAMPS Isabelle, Mme GOMMENNE Catherine, Mme MICHEL Rafaële, M. BARTHELEMY Jérôme, Mme DENHEZ Delphine, Me DAUBENFELD Nicole, Mme THOURAULT Sylvie, M. ROYER Jean-Marc.

**Etait absent excusé :**

M. LEFORT Clément a donné procuration à M. TIAFFAY Patrice

M. ROYER Jean-Marc a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

**II- PRESENTATION PAR LA SOCIETE LINGENHELD D'UN PROJET D'INSTALLATION DE PLATEFORME DE TRAITEMENT DE TERRES POLLUEES**

**II- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 à l'approbation des élus, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.  
Le procès-verbal est adopté.

**III. DELIBERATIONS**

**1) Projet d'installation d'une plateforme de traitement de terres polluées sur le territoire de la Commune de Prunay présentée par la Société LINGENHELD ENVIRONNEMENT CHAMPAGNE- Avis du Conseil Municipal suite à consultation**

Le Maire informe le Conseil d'un projet d'installation d'une plateforme de traitement de terres polluées sur le territoire de la Commune de Prunay demandée par la Société LINGENHELD ENVIRONNEMENT CHAMPAGNE dont le siège social est situé Zones Industrielles des monts de Sillery – route départementale 931 – 51360 Prunay.

Un arrêté préfectoral n° 2024-EP-181-IC a été pris en date du 7 octobre 2024 afin de permettre la tenue d'une enquête publique en application des dispositions du Code de l'environnement.

Celle-ci aura lieu du lundi 4/11/2024 au vendredi 06/12/2024 17h00, pendant cette période, toute personne pourra consulter le dossier relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé en Mairie de Prunay ou adresser ses observations au Préfet par courrier, ou par voie électronique à : <https://ww.registre-dematerialise.fr/5670> ou par mail à l'attention de la commission d'enquête à l'adresse suivante : [enquete-publique-5670@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5670@registre-dematerialise.fr)

Le conseil municipal qui est appelé à rendre un avis sur ce projet, décide de rendre un avis favorable.

**Adopté par 15 voix pour, 1 voix contre et trois abstentions**

## **2- Demande de garantie d'emprunt par le Foyer Rémois**

En date du 5 novembre 2024, la Commune de Taissy a reçu par courrier une demande de garantie d'emprunt adressée par la Foyer Rémois concernant l'acquisition-Amélioration de 4 logements sociaux au 3 rue de Silley à Taissy.

Le Foyer Rémois a obtenu l'accord de l'Etat le 25/7/24 et obtenu le contrat de prêt de la Banque des Territoires en date du 8/10/24.

C'est pourquoi, comme le permet le code des collectivités territoriales, ce dernier nous adresse une demande de garantie d'emprunt pour un montant de 440.837€.

Le conseil après en avoir délibéré décide d'accorder cette garantie et en détermine les conditions.

**Adopté par dix-neuf voix pour**

## **3- Virements de crédits sur le Budget Principal – DM N°2**

Avant de présenter le projet de délibération et de procéder au vote, le Maire demande aux membres présents s'ils acceptent que cette délibération soit complétée et il en explique la raison : comme le prévoit la comptabilité publique afin de pouvoir récupérer la TVA liée aux travaux de la crèche en N+2 (soit en 2026), il est nécessaire d'intégrer les dépenses déjà réglées liées aux frais d'études pour 265 507,60 € et d'insertion publicitaire pour 1 213,56 € sur le compte « travaux » avant le 31/12/2024. Le Maire rappelle qu'il ne s'agit que d'une écriture comptable qui n'entraîne pas de dépenses supplémentaires.

Une élue fait remarquer que la demande aurait dû être faite au début du conseil., ce que reconnaît le Maire, il s'agit d'un oubli. La majorité des conseillers acceptent la complétude de cette délibération afin de ne pas retarder le versement du FCTVA.

Suite au vote du budget primitif le 9 avril 2024, il convient de procéder à des transferts de crédits d'un montant de 1 872,00 € pour permettre l'amortissement des biens au pro-rata temporis.

Il est donc nécessaire d'ajuster le compte 6811 en dépenses de fonctionnement et le compte 28 en recettes d'investissement pour ce même montant, et pour permettre l'équilibre des sections d'investissement, il est nécessaire de créer une dépense fictive au compte 21841.

Le conseil après avoir délibéré approuve les virements de crédits sur le budget principal.

**Adopté par dix-huit voix pour et une voix contre**

## **4- Dénomination et numérotation de voirie**

Plurial Novilia, porteur du projet 'TANDEM au lotissement « Le Village » a sollicité la commune par mail en date du 22/11/2024 afin que le Conseil Municipal puisse délibérer pour attribuer un nom de voirie et une numérotation pour les futures constructions faisant l'objet du permis de construire n°05156223K0005 accordé le 9 juin 2023.

La voirie créée pour la construction des deux petits immeubles collectifs sera dans la continuité de l'allée des Gardes, il est donc logique de maintenir cette dénomination de voirie et d'attribuer le numéro 13 pour le côté impair et le numéro 14 pour le côté pair, aux deux bâtiments.

De même la voirie créée pour la construction de huit maisons individuelles se fera dans la continuité de l'allée des Hayes, il est donc logique de maintenir cette dénomination de voirie et d'attribuer les n° 13, 15, 17, 19 pour le côté impair et les n° 10, 12, 14, 16 pour le côté pair.

**Adopté par dix-neuf voix pour**

## V) – GRAND REIMS

Le conseil communautaire s'est réuni le 14/11/24 avec la présentation du débat d'orientation budgétaire.

## VI - COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS

**Environnement** : réunion du 18/11/2024

- Nouveaux décors pour les illuminations de Noël
- Travaux en cours et achevés
- Nouveau marché à passer pour le Contrat d'entretien des espaces verts

**Fêtes et cérémonies** : réunion du 21/11/24

Prochaines manifestations : venue du père Noël le 21/12/24, vœux du Maire le 10/01/25 avec une nouveauté cette année : une invitation pour les cinquante premiers Taissotins inscrits, repas des seniors le 25/01/25, et fête de la bière le 13/09/25.

**Bâtiments** : réunion du 2/12/24

Point sur les travaux réalisés en 2024 et prévisions budgétaires 2025.

Un point sur la situation concernant les travaux de la crèche : la dalle doit être coulée le 3/12/24 et les travaux de charpente devraient débiter le 6/01/25.

## V) INFORMATIONS DIVERSES

Dates des prochains conseils municipaux : 07/01/25, 04/02/25, 04/03/25, 08/04/25, 06/05/25, 03/06/2025

Le Maire informe le conseil que la chaîne de radio « France Bleue » viendra interviewer le Maire, le boulanger, un représentant du Pôle santé, et le président du comité des Fêtes, dans le cadre de son émission « bienvenue chez vous » le mardi 10 décembre 2024, de 9h30 à 10h30.

Une visite du Sénat sera organisée le mercredi 4 juin 2025 pour les membres du CMJ et les élus

Enfin, le Maire répond aux questions orales posées par une élue.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h50

Prochain Conseil le 7/01/25 à 20H00.

M ROYER Jean-Marc  
Secrétaire de séance



M. BARRIER Patrice,

Maire



